

Qu'est-ce que le CSE ?

Le Gouvernement a instauré la fusion des IRP et créé une instance unique de représentation du personnel, le **Comité Social et Économique (CSE)** par le biais d'une ordonnance publiée le 23 septembre 2017.

Depuis le 1er janvier 2019, les CSE ont été mis en place à la SNCF, fusionnant ainsi les DP, le CHSCT et le CE.

Cette nouvelle instance reprend donc l'ensemble des prérogatives suivantes :

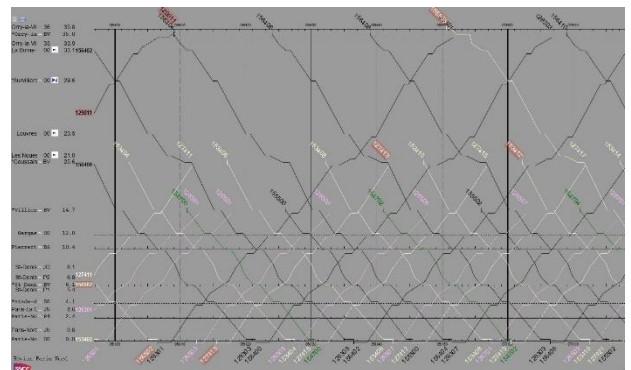
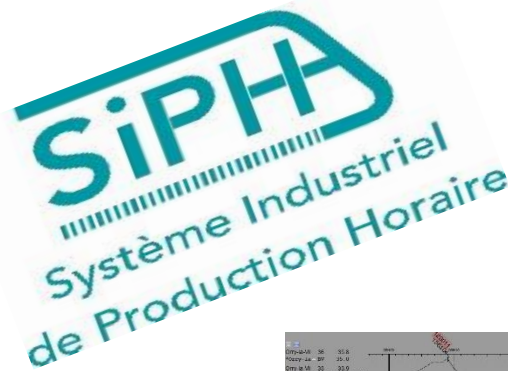
- Gérer les **réclamations individuelles et collectives**,

Traiter les questions relatives à la **Santé, Sécurité et Conditions de Travail**,

- Être informé et donner un avis sur les projets **stratégiques, économiques** ou relatifs à l'**emploi**, présentés par l'entreprise.

Table des matières

Edito du SF RESEAU par C. THETIER.....	1
SIPH.....	3
La recette SA 2021.....	4
ZOOM : la VAE.....	5
ZOOM : le bilan de compétences.....	6
Élections 2020 aux CA.....	7



✓ DIF droit individuel à la formation

✓ CPF compte personnel de formation

30 juin 2021
Déclarez vos heures de DIF avant le **31 décembre 2020**



EDITO DU SF RESEAU PAR C. THETIER

Mes cher(e)s collègues,

Lorsqu'il est fait mention de notre entreprise, certains lui montrent leur attachement tandis que d'autres ne cherchent qu'un prétexte pour l'accuser de tous les maux. Pour exemple, j'évoquerai le grave incident qui s'est produit sur le chantier en gare de Paris Austerlitz, dans la nuit du lundi 30 novembre au mardi 1er décembre. Fort heureusement, il n'y a eu aucune victime.

Une fois de plus, notre entreprise est montrée du doigt, cette fois-ci, par la présidente de région qui exige que les dégâts soient réparés dans les plus brefs délais. De nouveau, l'entreprise et les cheminots sont victimes du SNCF bashing. Avec de tels comportements, comment ne pas s'étonner que notre entreprise ne soit plus si attractive ?

Sur Réseau, nombre de nos collègues souffrent de leurs conditions de travail. Cela s'explique, bien souvent, par les réorganisations qui touchent notre entreprise, des outils inadaptés ou un management qui se veut inapproprié. Pour autant, il ne faut pas, ne rien faire ou d'en être le simple spectateur, il faut alerter impérieusement les représentants du personnel qui vous conseilleront ou vous accompagneront afin de trouver une issue favorable.

À l'UNSA-Ferroviaire, nous avons pu démontrer à maintes reprises que le bien être des agents nous préoccupe. Notre organisation syndicale se veut responsable et efficace et lors des élections des conseils d'administration, vos votes ont prouvé la confiance que vous avez en l'UNSA-Ferroviaire.

Seule notre organisation syndicale est représentative dans toutes les sociétés anonymes.

2021 s'annonce une année charnière pour la SA Réseau. Tout d'abord avec les répercussions de la crise sanitaire qui n'ont pas fini d'impacter le moral des cheminot(e)s et qui auront de lourdes conséquences sur la situation financière de Réseau. Viennent ensuite, tous les projets qui prendront forme sur cette nouvelle année. Pour en citer certains :

- L'évolution du métier RH avec la création des centres d'appui pour traiter les charges administratives lourdes et la mise en place d'un RRH de proximité ;
- La nouvelle organisation à la maintenance avec le projet « Maintenir Demain » qui redistribuera les responsabilités des DPX et qui a pour but d'optimiser les interventions ;
- La réinternalisation de 500 postes sur trois ans notamment à la maintenance. Les types de postes seront définis mi-janvier, mais je peux déjà dire que le sujet « végétations » est une piste sérieuse de réflexion.

Bien sûr, ces projets seront davantage détaillés sur notre prochain journal de CSE. Sachez pour autant que l'UNSA-Ferroviaire suit de très près ces sujets et intervient dans le cadre des échanges avec la direction de Réseau afin d'en connaître les objectifs, la plus-value économique, mais surtout l'impact sur l'humain. Bien des fois, il s'est avéré que certains projets étaient mis en place sans que le volet social ne soit préalablement préparé. L'UNSA-Ferroviaire, en tant qu'organisation syndicale responsable et soucieuse du bien-être des cheminot(e)s n'hésitera pas à faire des propositions cohérentes pour la sauvegarde des emplois et l'amélioration des conditions de travail.

Malgré un contexte toujours aussi difficile dû à la 2^e vague du virus, l'ensemble de vos représentants UNSA-Ferroviaire s'associe à moi pour vous souhaiter de très bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.



INFORMATIONS NATIONALES



Système Industriel
de Production Horaire

Par Florence Leceurs

Cet outil sert à créer un plan de transport (planification de tous les sillons sur un axe donné en tenant compte de la maintenance de l'infrastructure), en remplacement de THOR*.

Le sillon est un créneau horaire sur lequel un train a l'autorisation de circuler sur un parcours précis à un instant précis, en pertinence avec les contraintes techniques (voie unique, nœuds ferroviaires, etc.), les différentes périodes (pointe, vacances, etc.), afin de générer un trafic fluide.

SIPH est un outil d'industrialisation des horaires, pour avoir un suivi production, donner une vue aux différents Établissements Ferroviaires (EF), il permet de détecter les éventuels conflits et, bien sûr, de réduire le personnel.

De ce travail découlent la gestion du matériel (ex. roulement des rames) et la prévision d'utilisation du personnel roulant et sédentaire.

Ce projet, déjà repoussé plusieurs fois, est mis en place pour le nouveau service déployé mi-décembre 2020.

Ce nouvel outil doit s'intégrer dans un ensemble, avec d'autres interfaces toujours en place, des applications « avals », comme HOUAT*, GALITE*, OLERON* etc.

Ce qui équivaut à une greffe de cerveau...

Dans la pratique, les agents sont inquiets.

Une démarche pédagogique a été dispensée, mais l'accompagnement n'est pas à la hauteur.

La crise sanitaire n'aide forcément pas. C'est un métier où les échanges et la transmission du savoir-faire sont extrêmement importants. L'entraide, la communication inter-agents ne sont plus possibles du fait du télétravail et rien n'est mis en place pour pallier cette carence.

Il y a beaucoup trop peu de référents pour interagir avec les horairistes et répondre à leurs questionnements.

La communication descendante n'existe pas. Les discussions se font sans les principaux intéressés.

Les bugs, les coupures, les lenteurs sont remontées au service compétent (ASU*) qui est débordé et ne peut répondre à toutes les sollicitations. Comment être sûr que les modifications seront apportées et les problèmes résolus ?

Quels sont les risques pour ce changement de service ?





Tous les trains prévus ne rouleront peut-être pas alors que la mise en vente des places est déjà ouverte.

Et côté sécurité...

Les boucles de rattrapages nombreuses et chères à nos services vont être mises à rude épreuve, particulièrement sur le réseau de voie unique du territoire. En effet, les Tableaux de Successions des Trains (TST) sont désormais journaliers. Ce qui signifie un nombre important de documents à vérifier afin d'éviter une, voire des catastrophes ; monopolisant nos collègues du Pôle Sécurité.



LA RECETTE SA 2021 (Service Annuel)

-  Une pincée de stress (habituel en cette période),
-  Une bonne dose d'outils non aboutis avec des améliorations qui tardent,
-  Une grosse louche de non-communication hiérarchique et d'échanges collégiaux,
-  Et une crise sanitaire en *quantum satis*.

Mélangez le tout et vous obtiendrez un cocktail détonnant responsable du mal-être de nos horairistes.

Avec un peu de malchance, si cette mixture vire au vinaigre, vous obtiendrez un breuvage mêlant dysfonctionnements impactant la sécurité non maîtrisés et RPS accrus !



Beaucoup trop de questions et peu de réponses.

*THOR : Tracé des HOraires

*HOUAT : HOraires Utile A Tous

*GALITE : Graphique Automatique Lié à l'Infrastructure des Trains en Exploitation

*OLERON : Outils Local pour l'Exploitation à la Régulation de la circulation

*ASU : Assistance Support Utilisateur



PAR GREGORY LEMOINE ET FLORENCE LECEURS

Si vous n'avez pas encore créé votre compte et transféré votre solde d'heures acquises au titre du droit individuel de formation (DIF), **la date limite fixée initialement au 31 décembre 2020 a été reportée au 30 juin 2021**, dans le cadre de la prolongation de l'état d'urgence sanitaire.

Vos heures seront converties en €, à raison de 15 € par heure.

Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale et rendez-vous sur ce site :

www.moncompteformation.gouv.fr

Le CPF vous accompagne dès votre entrée dans la vie professionnelle, tout au long de votre carrière et ce jusqu'à votre départ en retraite.

Il vous permet de suivre, à votre initiative, une action de formation de votre choix, inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

Cette formation peut être de courte durée (ex-Droit Individuel de Formation, DIF) comme la Validation des Acquis d'Expériences (VAE) et le bilan de compétences, ou de plus longue durée comme des formations diplômantes ou certifiantes *via* le Projet de Transition Professionnel, PTP (ex-Congé Individuel de Formation, CIF).

ZOOM la VAE

Ou comment obtenir une **certification** pour tout salarié qui justifie d'au moins un an d'expérience.

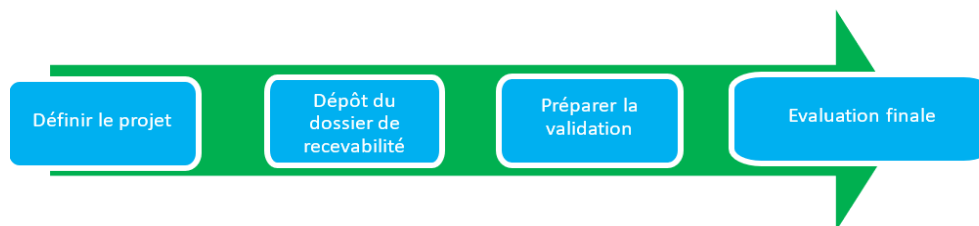
À quoi ça sert ?

- Valoriser son expérience par l'obtention d'un diplôme pour évoluer professionnellement, ou obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder à une formation d'un niveau supérieur ou de s'inscrire à un concours.

Ce n'est pas

- Une conversion automatique de l'expérience en certification,
- De la formation.

Une démarche VAE doit être planifiée dans le temps et nécessite un fort investissement personnel.



ZOOM le bilan de compétences

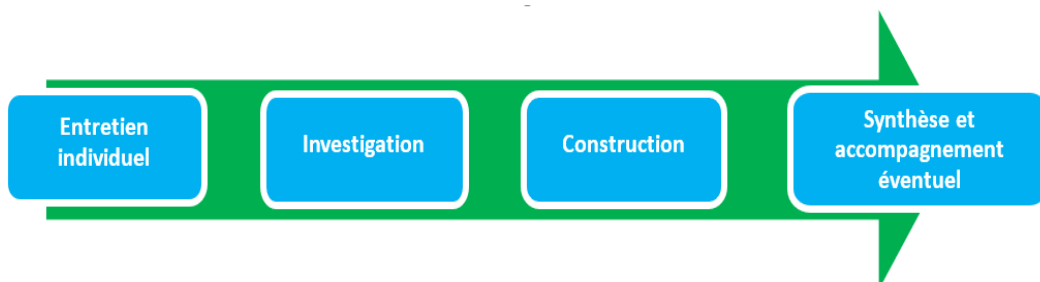
À quoi ça sert ?

- Analyser ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations,
- Définir son projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation,
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

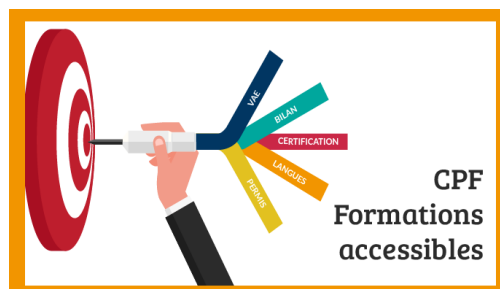
Ce n'est pas :

- Une reconversion automatique,
- De la formation.

Une démarche Bilan doit être personnelle, et nécessite de l'introspection.



Le CPF est un outil mis à la disposition de tous, il permet de réaliser des projets variés, mais chacune de ses applications nécessite un financement qui peut être couvert partiellement ou en totalité par le solde disponible sur votre CPF.





INFORMATIONS NATIONALES

ÉLECTIONS 2020 AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION du GPU SNCF (Groupe Public Unifié)

RÉSULTATS SIÈGES UNSA

- ✓ SNCF Holding : **1 UNSA, Christelle JEANNET.**
- ✓ SNCF Réseau : **1 UNSA, Fanny ARAV.**
- ✓ SNCF Voyageurs : **1 UNSA, Xavier-Marie LEMAIRE.**
- ✓ SNCF Gares & Connexions : **2 UNSA,**
Philippe FROISSARD & Valérie LOURDAIN.

" Seule Organisation Syndicale représentée dans tous les CA, l'UNSA- Ferroviaire remercie l'ensemble des salariés qui lui ont renouvelé leur confiance et continuera sur sa dynamique pour un dialogue social moderne, progressiste et innovant ! »

Didier Mathis

VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

Nom	Prénom	Mail	Nom	Prénom	Mail
PERON	FRANCIS	peron.f@unsa-ferroviaire.org	LECEURS	FLORENCE	Leceurs.f@unsa-ferroviaire.org
MOINE	NATHALIE	moine.n@unsa-ferroviaire.org	LEMOINE	GREGORY	lemoine.g@unsa-ferroviaire.org
LEFEVE-MICHEL	BENOÎT	lefeve-michel.b@unsa-ferroviaire.org	POLYN	OLIVIER	polyn.o@unsa-ferroviaire.org
LAIZET	MORGANE	laizet.m@unsa-ferroviaire.org	HENON	JENNIFER	Jennifer.henon@reseau.sncf.fr
BOURBON	MICHAËL	bourbon.m@unsa-ferroviaire.org	ANNE	CORINNE	anne.c@unsa-ferroviaire.org
SCATENA	JEAN-PIERRE	scatena.jp@unsa-ferroviaire.org	LORQUIN	CÉDRIC	lorquin.c@unsa-ferroviaire.org
GELEE	CATHERINE	gelee.c@unsa-ferroviaire.org	FOURROT	JEAN-CHARLES	Jean-charles@reseau.sncf.fr

SI VOUS SOUHAITEZ NOUS ADRESSER DES QUESTIONS : uad.reseau@unsa-ferroviaire.org

SI VOUS SOUHAITEZ CONSULTER NOS INFORMATIONS EN LIGNE : <https://www.unsa-ferroviaire.org>

POUR NOUS REJOINDRE ET ADHÉRER EN LIGNE, [CLIQUEZ ICI](#)

J'adhère à l'UNSA !

CONTRACTUELS Efficace
Expertise Savoir-faire
Hot-Line Juridique Carrières
MÉTIERS Filières
Syndicat de services Autonome
STATUT Responsable

A l'UNSA-Ferroviaire, moi, j'adhère !

Nom:

Prénom:

Direction:

Adresse Pro:

.....

Collège:

Tél:

Mail:

Fédération UNSA-Ferroviaire
56, rue du Faubourg Montmartre . 75009 PARIS
Tél: 01 53 21 81 80 . federation@unsa-ferroviaire.org